

## Présentation des services

### Le Service Médical

**Médecin Responsable Départemental Conseiller Technique  
auprès du Directeur Académique**

**Docteur Jaya BENOIT** 01 39 23 63 19

**Médecin Conseiller Technique adjoint**

**Docteur Christine LEVOYER** 01 39 23 63 00

**Une équipe de médecins ressources pour le suivi des élèves au  
niveau départemental**

**Secrétariat** 01 39 23 63 20 / 01 39 23 62 82

**Mail : [ce.ia78.sante@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia78.sante@ac-versailles.fr)**

**Demandes d'aménagement des examens** 01 39 23 61 25

**Mail : [ce.ia78@amenagement-examens@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia78@amenagement-examens@ac-versailles.fr)**

**10 centres médico scolaires (CMS)**

#### BASSIN de MANTES

CMS de Mantes-la Jolie	<a href="mailto:cms.manteslajolie@ac-versailles.fr">cms.manteslajolie@ac-versailles.fr</a>	01 30 63 71 78
CMS de Mantes-la Ville	<a href="mailto:cms.manteslaville@ac-versailles.fr">cms.manteslaville@ac-versailles.fr</a>	01 30 98 88 68

#### BASSIN des MUREAUX

CMS des Mureaux	<a href="mailto:cms.lesmureaux@ac-versailles.fr">cms.lesmureaux@ac-versailles.fr</a>	01 30 22 27 48
-----------------	--	----------------

#### BASSIN de PLAISIR-VERSAILLES

CMS de Plaisir	<a href="mailto:cms.plaisir@ac-versailles.fr">cms.plaisir@ac-versailles.fr</a>	01 30 55 46 82
CMS de Versailles	<a href="mailto:cms.versailles@ac-versailles.fr">cms.versailles@ac-versailles.fr</a>	01 30 83 94 41

#### BASSIN de POISSY – SARTROUVILLE

CMS d'Achères	<a href="mailto:cms.acheres@ac-versailles.fr">cms.acheres@ac-versailles.fr</a>	01 39 11 16 40
CMS de Sartrouville	<a href="mailto:cms.sartrouville@ac-versailles.fr">cms.sartrouville@ac-versailles.fr</a>	01 39 13 62 91

#### BASSIN de RAMBOUILLET

CMS de Rambouillet	<a href="mailto:cms.rambouillet@ac-versailles.fr">cms.rambouillet@ac-versailles.fr</a>	01 34 83 07 80
--------------------	--	----------------

#### BASSIN de SAINT-GERMAIN [cms.saintgermainenlaye@ac-versailles.fr](mailto:cms.saintgermainenlaye@ac-versailles.fr)

CMS de St Germain en Laye		01 30 87 22 99
---------------------------	--	----------------

#### BASSIN de SAINT-QUENTIN

CMS de Trappes	<a href="mailto:cms.saintquentin@ac-versailles.fr">cms.saintquentin@ac-versailles.fr</a>	01 30 16 17 87
----------------	--	----------------

### Le Service Infirmier

**Infirmière responsable départementale Conseiller Technique  
auprès du Directeur Académique**

**Corinne PEKELGNY** 01 39 23 62 25

**Infirmière adjointe, référente du dossier premiers secours  
dans les Yvelines**

**Frédérique LOPES** 01 39 23 61 98

**Secrétariat** 01 39 23 62 28/26

**Mail : [ce.ia78.inf@ac-versailles.fr](mailto:ce.ia78.inf@ac-versailles.fr)**

**185 infirmières présentes en inter degré, établissements et  
internats.**

[www.ia78.ac-versailles.fr](http://www.ia78.ac-versailles.fr)

#### Horaires d'ouverture au public :

Période scolaire : de 9h à 17h

Période de congés scolaires : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Standard : 01 39 23 60 00

Adresse physique  
19 Avenue du Centre  
78280 GUYANCOURT

Adresse postale  
DSDEN78  
BP100  
78053 Saint-Quentin-en-Yvelines

académie  
Versailles 

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Yvelines



**P**romotion  
de la  
**S**anté en faveur  
des  
**é**lèves

Année scolaire 2018-2019

# Promotion de la Santé en faveur des élèves

## UN OBJECTIF COMMUN

« Veiller au bien être des élèves, contribuer à leur réussite, les accompagner dans la construction de leur personnalité individuelle et collective »  
de la maternelle au lycée

### MEDECINS DE L'EDUCATION NATIONALE

- La prévention individuelle pour une optimisation de la scolarité de chaque élève à travers :
  - ❖ Expertise médicale et évaluation des situations pathologiques susceptibles d'entraver la scolarité (troubles des apprentissages et du comportement)
  - ❖ Bilan de la 6<sup>ème</sup> année
  - ❖ Visite médicale préalable à l'affectation de l'élève aux travaux réglementés
- Prévention collective promotion de la santé par une expertise en santé publique (éducation à la santé et surveillance de l'environnement scolaire)
- Actions spécifiques en direction de la communauté éducative :
  - maladies transmissibles,
  - événements graves
- Avis médicaux pour la mise en place des PAP et des aménagements des examens

### DES MISSIONS COMMUNES

- Assurer le suivi de l'état de santé des élèves
- Contribuer à la scolarité des élèves handicapés ou atteints de troubles de la santé (PAI, PPS)
- Participer à la lutte contre le décrochage scolaire et le harcèlement.
- Conseil technique et accompagnement pour la mise en œuvre du Parcours Educatif de Santé.
- Participer à la gestion des situations d'urgence et de crise et proposer un accompagnement des élèves et des familles
- Participer à la mission de Protection de l'Enfance
- Contribuer à la formation initiale ou continue des personnels

### INFIRMIERES DE L'EDUCATION NATIONALE

- L'accueil, l'accompagnement, l'écoute et le conseil aux élèves
  - L'organisation des soins et des urgences
  - Détection précoce des difficultés des élèves susceptible d'entraver la scolarité
  - Dépistage et suivi infirmier dans le 1<sup>er</sup> degré selon repérage et dépistage obligatoire au cours de la 12<sup>ème</sup> année dans le 2<sup>nd</sup> degré
  - Développement d'une dynamique d'Education à la santé dans le cadre du parcours éducatif de santé (conduites addictives ou à risques, prévention de l'obésité, éducation à la sexualité...)
- Promouvoir et gérer le dossier secourisme dans le département

### DES MOYENS D'ACTION AXES SUR ...

Un accompagnement des élèves au quotidien dans leur scolarité grâce à un suivi régulier

Des rencontres avec les parents, les équipes éducatives et les partenaires

### LES SPECIFICITES DES YVELINES

- Un protocole départemental de bilan de 6 ans
- Un groupe de médecins ressources pour le suivi d'élèves au niveau départemental : prévention du décrochage scolaire et alternative à la scolarité (SAPAD et CNED)